



Batoul Taha, 18 ans, vit à présent dans un appartement de Chicago avec sa mère, son père et ses deux frères. Cette famille syrienne habitait à Damas. Elle a ensuite fui au Liban. Batoul se passionne pour le dessin et la mode. Grâce à un groupe de bénévoles d'une église locale, elle a pu participer à un stage de six semaines cet été à l'Institut d'art de Chicago. Photo : Coco McCabe/Oxfam Amérique

VOULOIR, C'EST POUVOIR

Les réfugiés syriens ont besoin d'abris sûrs

Les recherches d'Oxfam montrent que moins de 3 % des réfugiés syriens sont arrivés dans des pays riches dans le cadre de programmes de réinstallation. Ce document, qui repose sur l'analyse des politiques et pratiques de réinstallation dans huit pays clés en termes de capacité (investissement en personnel et installations), procédures de sécurité, critères de réinstallation et climat politique général vis-à-vis des réfugiés, rappelle pourquoi l'engagement en faveur de la réinstallation d'au moins 10 % des réfugiés syriens les plus vulnérables est à la fois nécessaire et possible.

RÉSUMÉ

Ces dernières années, la crise syrienne s'est transformée en un conflit extrêmement violent qui a fait de très nombreuses victimes civiles. Près de sept millions de personnes sont déplacées en Syrie et presque cinq millions ont fui le pays et sont maintenant enregistrées en tant que réfugiés dans des pays voisins¹. Les pays voisins de la Syrie ont fait preuve de générosité en accueillant ces millions de réfugiés, qui s'efforcent d'apporter une contribution à la société dans la mesure du possible. Toutefois, l'accueil de ces réfugiés a eu un impact énorme sur les services publics dans ces pays. Entretemps, les autorités de certains pays d'accueil ont pris des mesures restrictives, dans un contexte de politiques de plus en plus prononcées contre l'accueil des réfugiés en Europe, en Australie et aux États-Unis.

Si les pays riches ne s'engagent pas à partager la responsabilité et à reconnaître que la réinstallation constitue l'une des trois solutions durables pour les réfugiés², le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Irak et l'Égypte continueront certainement à adopter des pratiques toujours plus critiquables, qui correspondent aux pratiques inquiétantes de nombreux États en dehors de cette région³. Un nombre encore plus important de Syriens seront parqués, piégés par le conflit qui fait rage, sans pouvoir faire valoir leur droit fondamental à la sécurité.

Oxfam a appelé les États à prendre l'engagement collectif d'offrir un refuge sûr par la réinstallation ou à travers d'autres formes d'admission humanitaire à au moins 10 % de la population de réfugiés syriens d'ici la fin de l'année 2016⁴. L'urgence de cet appel n'a jamais été aussi grande étant donné le conflit dévastateur en Syrie qui s'aggrave de jour en jour et continue de faire de très nombreuses victimes civiles. En offrant un refuge sûr, les réfugiés les plus vulnérables pourront bénéficier de la protection dont ils ont besoin pour survivre. Toutefois, cela ne doit pas se faire aux dépens de la réinstallation d'autres groupes nationaux. De plus, toute augmentation du nombre de personnes réinstallées doit être accompagnée d'un engagement à ne plus avoir recours à des mesures sévères visant à limiter ou à dissuader les demandeurs d'asile d'arriver spontanément aux frontières des pays riches.

Les recherches d'Oxfam montrent que moins de 3 % des réfugiés syriens sont arrivés dans des pays riches dans le cadre de programmes de réinstallation. La majorité d'entre eux se sont réinstallés dans deux pays seulement : au Canada et en Allemagne. Ce document, qui repose sur l'analyse des politiques et pratiques de réinstallation dans huit pays clés en termes de capacité (investissement en personnel et installations), procédures de sécurité, critères de réinstallation et climat politique général vis-à-vis des réfugiés, rappelle pourquoi l'engagement en faveur de la réinstallation d'au moins 10 % des réfugiés syriens les plus vulnérables est à la fois nécessaire et possible.

Oxfam appelle les pays à redoubler d'efforts pour que 10 % des réfugiés syriens soient réinstallés d'ici la fin de l'année 2017. En s'appuyant sur les études de cas présentées dans ce document, Oxfam a formulé les recommandations suivantes afin que les États fassent respecter les droits des réfugiés et renforcent leurs engagements en matière de réinstallation en 2017 :

- Les dirigeants politiques et les responsables locaux doivent faire preuve de volonté politique et prendre des initiatives.
- Les pays riches doivent s'engager à réinstaller d'ici la fin de l'année 2017 au moins 10 % des réfugiés syriens qui vivent actuellement dans les pays voisins de la Syrie.
- Les gouvernements doivent mener des actions en adéquation avec la bonne volonté locale.
- Les pays de réinstallation doivent respecter les critères de vulnérabilité du HCR.
- Les pays doivent accélérer les processus de réinstallation pour les réfugiés dont la sécurité immédiate est menacée.
- Les gouvernements doivent envisager de recourir à des modèles de parrainage privé pour compléter les processus de réinstallation prévus par les États.
- Les pays d'accueil doivent tenter de renverser les obstacles dans les pays voisins de la Syrie, y compris en prenant des mesures visant à réinstaller les réfugiés vulnérables qui ne peuvent pas s'enregistrer auprès du HCR.
- Les pays doivent respecter le principe de dépendance du processus de regroupement familial et veiller à ce que ce processus soit efficace, inconditionnel et adapté.
- Les États doivent respecter les droits des demandeurs d'asile qui arrivent spontanément.
- Les bailleurs de fonds doivent financer les activités de traitement des demandes du HCR.
- Les pays non traditionnels de réinstallation doivent augmenter le nombre de réfugiés qu'ils accueillent, tout en garantissant leurs droits, conformément à la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés.

NOTES

- 1 Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et gouvernement de Turquie (2016), *Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie*. Nombre total de personnes concernées : 4 798 574 (dernière mise à jour le 23 octobre 2016). Au Liban, en mai 2015, à la demande du gouvernement, le bureau libanais du HCR a suspendu de façon provisoire les nouveaux enregistrements. De plus, le gouvernement a ordonné l'annulation de l'enregistrement de tous les Syriens inscrits après le 5 janvier 2015. En conséquence, les personnes arrivées après le 5 janvier 2015 attendent toujours d'être enregistrées et ne sont pas incluses dans les 1 017 433 de Syriens enregistrés par le HCR. Toutefois, dans la pratique, certaines personnes peuvent se faire connaître auprès du HCR. Elles ne bénéficient néanmoins pas des mêmes droits à l'aide et à la réinstallation que si elles avaient été enregistrées officiellement. Selon les estimations du gouvernement libanais, il y aurait 1,5 million de Syriens dans le pays.
- 2 Conseil d'association UE-Liban, Décision No 1/2016 du Conseil d'association EU-Liban sur les priorités de partenariats UE-Liban (UE-RL 3001/16), Annexe 3. Les deux autres solutions durables sont l'intégration locale et le rapatriement.
- 3 Il ne s'agit là aucunement d'un phénomène nouveau et il ne se limite pas aux pays du Moyen-Orient qui accueillent des réfugiés. Voir aussi B. Frelick (1994). *The Year in Review*, World Refugee Survey, pp.14–19. Les responsables du gouvernement kenyan ont déclaré sans détours que si l'Union européenne (UE) pouvait fermer ses portes aux réfugiés syriens, alors le Kenya pouvait de la même manière refuser d'accueillir les réfugiés somaliens. Voir la Note d'information d'Oxfam (2016), *Un piètre accueil de la part des pays riches*, p. 2, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/mb-a-poor-welcome-refugees-180716-fr_0.pdf
- 4 Oxfam (2016). *Réinstaller 10 % des réfugiés syriens. L'engagement nécessaire à prendre à la conférence de Genève*, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/resettling-10-percent-of-syrian-refugees-the-commitment-needed-at-the-geneva-co-603540>

© Oxfam International décembre 2016

Ce document a été rédigé par Evelien van Roemburg. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-858-6 en décembre 2016.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud
(<http://www.oxfam.org.za/>)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (<http://oxfamibis.dk/>)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne)
(www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Membre observateur :

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)